

# PARTIR ÉTUDIER

UN SEMESTRE  
OU UNE ANNÉE  
À L'ÉTRANGER

— université  
— lumière  
— LYON 2



**Chères et chers étudiant.es,**

J'ai le plaisir de vous présenter ce guide « Partir étudier un semestre ou une année à l'étranger » qui vous accompagnera dans la construction de votre projet de mobilité.

Partir en mobilité dans le cadre de ses études est une chance, et il faut la saisir. C'est en effet un moyen de découvrir une autre culture universitaire, d'assister à des cours que nous ne pouvons vous proposer à l'Université Lumière Lyon 2, c'est se faire des ami.es du monde entier, et c'est enrichir son parcours d'études et accroître de manière considérable son employabilité.

À l'Université Lumière Lyon 2, la mobilité étudiante est une vraie priorité, depuis fort longtemps, et nous mettons tout en œuvre pour vous aider dans vos choix et vos démarches.

J'espère donc vous compter parmi les étudiant.es qui partiront bientôt.

**Jim Walker**  
Vice-président,  
en charge des relations internationales

# SOMMAIRE

**PARTIR ÉTUDIER  
UN SEMESTRE OU UNE  
ANNÉE À L'ÉTRANGER**

**06** LA MOBILITÉ D'ÉTUDES : COMMENT  
ÇA MARCHE ?  
—

**09** LES ÉTAPES DE LA MOBILITÉ  
—

**14** LES AIDES FINANCIÈRES  
—

**18** LE CALENDRIER  
—

**19** CONTACTS  
—



## LA MOBILITÉ D'ÉTUDES : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'Université Lumière Lyon 2 offre de nombreuses possibilités de mobilité internationale à ses étudiant.es. Nous comptons plus de 350 partenaires dans le monde entier qui peuvent vous accueillir pour un semestre ou une année académique. Chaque année, plus de 500 étudiant.es saisissent cette opportunité ! Vous découvrirez dans ce guide quelles sont les différentes étapes à suivre pour mener à bien votre projet de mobilité, aux côtés de la Direction des Relations Internationales.

### PRINCIPES DE LA MOBILITÉ

L'étudiant.e est inscrit.e administrativement à l'Université Lumière Lyon 2. Il/Elle paye les frais d'inscription en France, et pas ceux de l'université d'accueil (des frais annexes peuvent toutefois être demandés : frais de bibliothèque, de transport, etc.).

L'étudiant.e est inscrit.e en tant qu'étudiant.e en échange dans l'université d'accueil : il/elle suit les cours sur place, et revient avec un relevé de notes qui sera transcrit en une note française, permettant de valider un semestre ou une année d'études à l'Université Lumière Lyon 2. Il n'y a pas de diplôme acquis dans l'établissement d'accueil.

**Notez que le fait d'être sélectionné.e pour une mobilité l'année suivant le dépôt de sa candidature ne garantit pas une place en Master ou toute autre filière avec une sélection à l'entrée.**

**Renseignez-vous sur les modalités d'accès à la formation visée !**

### QUI PEUT PARTIR ?

Les étudiant.es peuvent partir en mobilité pendant l'année de L3, de M1, de M2 ou de BUT 2. Il faut être étudiant.e inscrit.e à l'Université Lumière Lyon 2 l'année de la demande (N-1) pour déposer une candidature à la mobilité pour l'année N.

Attention, pas de départ possible en cas de redoublement ou de passage en statut AJAC.

Étudiant.es en double licence ou en Bidi, vous ne pouvez choisir qu'une discipline pour la mobilité. Pour une éventuelle mobilité en M2, consultez le/la responsable de la formation visée, car toutes les formations ne permettent pas un départ en mobilité.

Vous êtes en situation de handicap ? La mobilité est possible et nous vous invitons à nous contacter en amont pour mieux vous accompagner dans votre projet.

Il existe par ailleurs un projet de cartographie de l'accessibilité des universités en Europe, avec la plateforme Inclusive Mobility. Les coordonnées des services en charge des étudiant.es en situation de handicap y sont parfois référencées.



+d'infos : [inclusivemobility.eu](https://inclusivemobility.eu)

### OÙ ?

Dans une université partenaire de l'Université Lumière Lyon 2, en Europe ou dans le Monde.

Attention : pour le programme Erasmus+, les accords sont signés exclusivement par discipline. Un.e étudiant.e inscrit.e en sciences sociales ne pourra, par exemple, pas partir sur un accord en anthropologie.

### COMBIEN DE TEMPS ?

Un semestre ou une année universitaire selon les destinations.

### POURQUOI PARTIR ?

- Pour développer ses compétences et valoriser son CV
- Pour découvrir d'autres façons d'étudier et d'autres méthodes de travail
- Pour faciliter son apprentissage des langues étrangères
- Pour enrichir sa culture personnelle et découvrir un autre pays...



Études  
et stages  
à l'étranger,  
aides financières

## LES ÉTAPES DE LA MOBILITÉ

### ÉTAPE 1 > S'INFORMER

Nous conseillons aux étudiant.es de l'Université Lumière Lyon 2 qui souhaitent effectuer une mobilité d'études de préparer leur projet environ un an à l'avance.

#### LES JOURNÉES DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE EN OCTOBRE

##### LE FORUM

Chaque année, au mois d'octobre, la Direction des Relations Internationales organise un forum pendant les Journées de la Mobilité Internationale. Vous pourrez vous y renseigner sur les possibilités de mobilité auprès d'enseignant.es, de l'équipe de la DRI, d'étudiant.es internationaux/ales en échange, et auprès d'étudiant.es déjà parti.es en mobilité.

##### RÉUNIONS D'INFORMATION

Des réunions d'information sur les différents programmes de mobilité sont organisées sur chacun des campus :

- par la DRI sur les candidatures Europe/Monde
- par les UFR et Instituts
- par les responsables d'échanges sur certaines destinations : Australie, Brésil, Canada, États-Unis, Japon...

#### AUPRÈS DE LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

En tant que coordinateur de la mobilité étudiante, le Service Accords et Mobilité Sortante de la DRI gère l'aspect administratif de votre mobilité et est ainsi votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à nous contacter ! Vous trouverez la liste des contacts page 19. Consultez régulièrement le [site internet de la DRI](#).



Vous y trouverez des informations utiles pour préparer votre projet de mobilité.

#### AUPRÈS DE VOTRE COMPOSANTE

Il est important de prendre contact, dès le début de votre projet, avec les enseignant.es responsables des relations internationales au sein de votre composante. Ils/elles sauront vous guider dans vos démarches. N'hésitez-pas à leur parler de votre projet de mobilité !



Vous trouverez la liste des responsables des Relations Internationales sur notre site internet.

## ÉTAPE 2 > DÉPOSER UN DOSSIER

### COMMENT FAIRE SES CHOIX ?

L'Université Lumière Lyon 2 compte actuellement des accords d'échange avec des universités partenaires dans plus de 50 pays !

L'étudiant.e peut déposer un dossier de candidature pour des destinations en Europe ou hors Europe. Il/elle peut faire jusqu'à 5 choix d'établissements, classés selon son ordre de préférence, tous programmes confondus (Erasmus+, Monde bilatéral...)



L'étudiant.e peut consulter [la carte interactive des accords de mobilité](#) pour guider ses choix.

L'étudiant.e dépose sa candidature en ligne via le formulaire de candidature dédié, accessible sur les pages web de la DRI.

### QUAND ?

Date limite du dépôt du dossier de candidature en ligne (complet) :

**Début décembre de chaque année.**

**Pour plus d'informations sur les dates, référez-vous au calendrier figurant page 18.**

**Il est possible qu'une seconde campagne de candidature soit organisée entre juillet et septembre de chaque année. Les informations sont disponibles sur le site internet le cas échéant.**

### CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet doit être déposé en ligne. Votre certificat de scolarité Lyon 2, vos relevés de notes obtenus depuis votre 1<sup>re</sup> année à l'université, des lettres de motivation et votre CV sont des documents obligatoires.



Consultez le [site web de la DRI](#) pour connaître la liste complète des pièces à joindre au dossier.

### DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Votre dossier doit obligatoirement comporter une pièce d'identité, cette dernière devra être valide durant toute la durée de votre mobilité. Une carte d'identité est acceptée pour la majorité des destinations Erasmus+. Pour les autres destinations (pays Monde, Royaume-Uni, Turquie), un passeport est obligatoire. Renseignez-vous en amont sur les exigences d'entrée dans les pays qui vous intéressent et pensez à anticiper les délais auprès d'une mairie pour toute demande de création ou de renouvellement de pièce d'identité !

### TESTS DE LANGUE



Consultez [la carte interactive des accords de mobilité](#) pour connaître les exigences linguistiques ou les tests exigés par les universités

partenaires de Lyon 2. Vous devez être en mesure de pouvoir justifier du niveau de langue requis par les universités pour lesquelles vous postulez. Votre dossier de candidature sera refusé si vous ne fournissez pas de justificatif de niveau de langue. Un justificatif de niveau de langue peut également être exigé par la suite pour les démarches de visa.



**CLES** : le [Centre des Langues](#) de l'Université Lumière Lyon 2 propose la certification CLES, renseignez-vous afin de vous inscrire à une ou

plusieurs sessions d'examen (allemand/anglais/espagnol/italien/portugais). En tant qu'étudiant.e Lyon 2 vous êtes exonéré.e des frais d'inscription pour un examen CLES au choix en L2 et un examen CLES au choix en L3 (les étudiant.es du programme Minerve bénéficient de conditions encore plus avantageuses, se renseigner auprès de vos référent.es).

## ÉTAPE 3 > LA SÉLECTION

---

### SÉLECTION PAR LES ENSEIGNANT.ES RESPONSABLES SUR DOSSIER, SELON :

- Les résultats académiques de l'étudiant.e
- Le projet d'études et professionnel de l'étudiant.e
- Le niveau de langue de l'étudiant.e
- Le nombre de places disponibles
- Des critères spécifiques définis par chaque université partenaire

Pour certaines destinations, des entretiens seront prévus entre janvier et février.

---

### RÉPONSES PAR LES GESTIONNAIRES DE LA DRI

Les réponses sont envoyées sur l'email Lyon 2 du/ de la candidat.e entre janvier et avril.

Pour des raisons de confidentialité, la DRI vous écrit sur votre email Lyon 2 uniquement.

Les gestionnaires prennent en compte la hiérarchie des choix établie par l'étudiant.e : une seule place est proposée à l'étudiant.e.

---

### ACCEPTATION DE LA PROPOSITION ET RÉPONSE DE L'ÉTUDIANT.E

L'étudiant.e doit répondre dans les plus brefs délais. Sans réponse rapide de l'étudiant.e, sa place sera attribuée à un.e candidat.e sur liste

d'attente. Si l'étudiant.e change d'avis ou de projet professionnel, il/elle doit veiller à en informer rapidement la DRI afin de libérer sa place pour un.e étudiant.e sélectionné.e sur liste d'attente.

---

### NOMINATION DES ÉTUDIANT.ES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES PAR LA DRI

Les résultats des sélections sont annoncés aux universités partenaires : les étudiant.es sont « nommé.es » dans la future université d'accueil.

Pour les destinations européennes : l'étudiant.e doit s'inscrire en tant qu'étudiant.e en échange auprès de l'université partenaire. De nouvelles pièces peuvent alors être demandées par les établissements d'accueil.

Pour les destinations hors Europe : la DRI ou les étudiant.es envoient leur dossier d'inscription aux universités partenaires.

Il est fortement conseillé de surveiller en amont les sites internet des universités partenaires, de nouvelles pièces peuvent être à fournir : attestations de langue, traduction de relevés de notes, contrats d'études, etc.

### RÉSULTAT DES SÉLECTIONS PAR LES UNIVERSITÉS PARTENAIRES

Une sélection et nomination par l'Université Lumière Lyon 2 ne garantit pas une acceptation de l'université partenaire. Les établissements partenaires étudient les dossiers constitués par les étudiant.es (filière, niveau de langue, etc.). Si l'étudiant.e est accepté.e en tant qu'étudiant.e en échange, il/elle reçoit une lettre ou un email d'acceptation du partenaire.

Il faut attendre la lettre d'acceptation avant d'engager des démarches de réservation de titres de transport ou de logement.

Attention, votre mobilité peut être annulée à tout moment, si l'université partenaire modifie l'accord ou sur certaines destinations considérées risquées pour votre sécurité (conditions sanitaires, conflits...).



## LES AIDES FINANCIÈRES

Selon votre destination, le programme auquel vous participez, la nature de votre mobilité et vos éventuelles mobilités passées, vous pouvez prétendre à plusieurs types d'aides financières.

Les aides financières sont un véritable coup de pouce pour votre mobilité à l'étranger mais elles n'ont pas vocation à couvrir TOUS les frais engagés lors de votre séjour.

Réfléchissez dès à présent au budget nécessaire pour profiter au maximum de votre séjour à l'étranger !

## AIDES FINANCIÈRES GÉRÉES PAR LA DRI

Une fois sélectionné.e, la DRI vous communiquera les informations nécessaires pour effectuer vos demandes de bourses.

Chaque année, le montant attribuable à chaque mobilité est voté en commission des bourses de mobilité Lyon 2.

Notez que le cumul des bourses est possible mais n'est en aucun cas systématique.

alloue un budget global à chaque université. Lors de la commission des bourses, chaque université détermine ensuite l'allocation financière attribuée à chaque type de mobilité, en fonction du budget global alloué, du nombre de dossiers déposés, de la durée de la mobilité (1 ou 2 semestres) et de la destination.

**Au vu des budgets alloués, les montants de bourse ne peuvent en aucun cas couvrir la durée totale de la mobilité.**

La DRI gère 3 bourses de mobilité :

- **Bourse BRMIE** : 1 forfait par pays/durée et éventuellement des compléments possibles
- **Bourse ERASMUS +** : 1 forfait par pays/durée et éventuellement des compléments possibles selon la situation de l'étudiant.e
- **Bourse AMI** : 1 forfait par durée

## MONTANT DES AIDES FINANCIÈRES

Il existe un règlement propre à chaque bourse qui fixe le cadre de l'attribution (conditions et modalités). Chaque organisme (Région Auvergne- Rhône-Alpes, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Agence Erasmus+ France)

NOM	FINANCEUR	BÉNÉFICIAIRE	CONTACT
BRMIE <i>Bourse Région Mobilité Internationale Étudiants</i>	Région Auvergne-Rhône-Alpes <a href="http://www.auvergne-rhonealpes.fr">www.auvergne-rhonealpes.fr</a>	Étudiant.e inscrit.e dans un établissement d'enseignement supérieur en Auvergne-Rhône-Alpes Toutes destinations	Valérie RAISON <a href="mailto:boursedemobilite@univ-lyon2.fr">boursedemobilite@univ-lyon2.fr</a> 04 78 69 76 03
ERASMUS +	Union Européenne	Étudiant.e partant uniquement via le Programme Erasmus +	Marie ARNAUD <a href="mailto:erasmus@univ-lyon2.fr">erasmus@univ-lyon2.fr</a> 04 78 69 70 69
AMI <i>Aide à la Mobilité Internationale</i>	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Uniquement si étudiant.e boursier.e du CROUS (éch. Obis à 7) l'année de la mobilité Toutes destinations	Valérie RAISON <a href="mailto:boursedemobilite@univ-lyon2.fr">boursedemobilite@univ-lyon2.fr</a> 04 78 69 76 03



---

## VERSEMENT DE LA BOURSE

Les bourses sont versées une fois sur place, après confirmation de votre présence dans votre université d'accueil, justifiée par l'envoi à la DRI des documents demandés.

**Il est donc important de prévoir un budget de départ pour les premiers mois de mobilité.**

---

## ÉTUDIANT.ES BOURSIER.ES

Les étudiant.es boursier.es nationaux/ales sur critères sociaux peuvent conserver leur bourse CROUS durant leur séjour à l'étranger et peuvent la cumuler avec les aides financières à la mobilité.

Il appartient aux étudiant.es d'effectuer les démarches de demande de bourse sur critères sociaux auprès du CROUS avant le départ en mobilité (dépôt du Dossier Social Étudiant entre janvier et mai).

Cette démarche est impérative et ne dépend en aucun cas des services de l'Université Lumière Lyon 2.

---

## COMPLÉMENTS FINANCIERS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ERASMUS+

Des forfaits supplémentaires peuvent être attribués dans certains cas :

**Top-up Inclusion** : pour les « étudiant.es ayant moins d'opportunités » (boursier.es du CROUS échelons 6 et 7, habitant dans certaines zones, selon le coefficient CAF, etc.). N'hésitez pas à

vous renseigner sur votre éligibilité, ce top-up peut être très intéressant financièrement !

**Top-up Mobilité verte** : pour les étudiant.es qui choisiront de réduire leur empreinte carbone en adoptant certains types de transport (aller et retour) pour partir en mobilité. Parce que c'est aussi important de penser à notre planète !

---

## ÉTUDIANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant.es en situation de handicap peuvent bénéficier de financements complémentaires spécifiques :

**Bourse BRMIE** : un forfait est versé sur présentation d'un justificatif de handicap établi par un organisme habilité (MDPH).

**Programme Erasmus +** : une aide supplémentaire peut être accordée, basée sur une estimation des frais réels liés au handicap (ex : location de véhicule). Si vous souhaitez déposer un dossier lié au handicap, merci de prévenir en amont le bureau Erasmus +, le dossier nécessitant un montage complexe.

Le top-up inclusion concerne aussi les étudiant.es en situation de handicap.

---

## AIDES FINANCIÈRES NON GÉRÉES PAR LA DRI

Il existe également des aides financières qui ne sont pas gérées par la DRI, il vous appartient de vous renseigner sur l'existence d'autres aides éventuelles.

Vous pouvez notamment vous renseigner auprès :

- du département de résidence de vos parents

- du Réseau Euroguidance (pour l'Union Européenne)



- du Réseau Information Jeunesse



- du CII (Centre d'Information Internationale)



- du site Découvrir le monde



- du site European funding



## LE CALENDRIER

<b>Octobre</b>	Journées de la Mobilité Internationale : Forum
<b>Octobre - novembre</b>	Journées de la Mobilité Internationale : Réunions d'information sur la mobilité
<b>Mi-octobre</b>	Ouverture du formulaire de candidature en ligne
<b>Début décembre</b>	Date limite de dépôt des dossiers de candidature en ligne
<b>Janvier - février</b>	Entretiens éventuels selon votre destination
<b>Janvier - avril</b>	Résultats des sélections - par email uniquement
<b>Février - mai</b>	Nomination par la DRI des candidat.es sélectionné.es auprès des universités partenaires
<b>Février - juillet</b>	Inscription par l'étudiant.e auprès de l'université d'accueil Attention aux dates limites !
<b>Fin mars-avril</b>	Réunion pré-départ à destination des étudiant.es sélectionné.es Envoi par email des informations nécessaires à la constitution des dossiers des bourses BRMIE et AMI
<b>Mai à juillet</b>	Réalisation de diverses démarches personnelles par les étudiant.es : santé, logement, visa...
<b>À partir de juillet</b>	Inscription administrative à Lyon 2 (paiement des frais de scolarité) Cette démarche est impérative !

À partir du 2<sup>e</sup> semestre : calendrier décalé

## CONTACTS

### DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (DRI)

Service Accords et Mobilité Sortante  
Campus Berges du Rhône  
18 quai Claude Bernard 69007 Lyon  
Bâtiment Bélénos  
**Ouverture au public lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h30**

Gestion mobilité sortante Monde  
Hélène Carré  
04 78 69 72 32  
Bureau BEL.223  
[sortants.monde@univ-lyon2.fr](mailto:sortants.monde@univ-lyon2.fr)

Gestion mobilité sortante Erasmus +  
Marie Arnaud  
04 78 69 70 69  
Bureau BEL.223  
[erasmus@univ-lyon2.fr](mailto:erasmus@univ-lyon2.fr)

Gestion mobilité sortante Europe bilatéral  
Marie Arnaud  
04 78 69 70 69  
Bureau BEL.223  
[sortants.europe@univ-lyon2.fr](mailto:sortants.europe@univ-lyon2.fr)

Gestion des bourses BRMIE et AMI  
Valérie Raison  
04 78 69 76 03  
Bureau BEL.222  
[boursesdemobilite@univ-lyon2.fr](mailto:boursesdemobilite@univ-lyon2.fr)



Liste des responsables relations internationales en composantes

D'autres types de mobilité existent. N'hésitez pas à vous renseigner :



Programmes Courts Internationaux (PCI)



Stages



Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiant. es (COSIE)



Direction de la Recherche et des Écoles Doctorales (DRED)



## CONCEPTION ET RÉALISATION

*Direction des Relations Internationales*

*Direction de la Communication*

*Université Lumière Lyon 2*

## © CRÉDITS IMAGES

*William Iven / Rutger Geleijnse / Travis Yewell / Bruno Soares / Tabea Damm / Jazmin Quaynor / Samantha Gades / Alina Grubnyak / Felix Russell-Saw / Juan Camilo / Guarin P / STIL / Slava Bowman / Annie Spratt / Rocio Ramirez / Andrew Stutesman / Mukiibi John Elijah / Roman Kraft / Rawpixel / Fancycrave / Mwangi Gatheca / Nigel / Tadyanehondo / karenfoleyphotography / «image: Freepik.com».*



## CONTACT

**Direction des Relations Internationales / Service Accords et Mobilité Sortante**

18 quai Claude Bernard | 69007 Lyon

**Édition : Septembre 2023**



**La Région**  
Auvergne•Rhône•Alpes



**Erasmus+**